



## Communiqué de presse

### **Prime de partage des profits les dirigeants du groupe STEF-TFE jouent la division !**

Le gouvernement avait annoncé 3 milliard d'€uros de prime redistribuée, au final seulement 600 millions d'€uros sont allés dans la poche de certains salariés. La direction générale de STEF TFE n'a pas fait mieux en ne proposant que 220 € par salarié.

Le 28 octobre 2011, lors de la parodie de négociation de l'accord de la prime de partage des profits, Seule la CGT STEF TFE a revendiqué la hausse du montant de cette prime à hauteur de 1 000 € et le versement équitable à chaque salarié sans condition de temps de présence.

La direction générale a refusé toutes augmentations et a maintenu une condition d'ancienneté, les contrats de moins de 3 mois ne percevront pas la prime. Les temps partiels et les absences maladie sont également amputés d'une partie de la somme.

La CGT STEF TFE ne s'est pas laissée intimider par le beau discours patronal prônant l'exclusion d'une catégorie de salarié et ne peut cautionner cette inégalité consistant à diviser le personnel et de les mettre en opposition.

La CGT STEF TFE rappelle qu'en cas d'échec de négociation la loi oblige l'employeur à respecter ses dernières propositions et de ne pas imposer une condition d'ancienneté. Tout le personnel aurait perçu une prime de 211 €

Pour la CGT STEF TFE cet accord est un moyen de communication utilisé par la direction générale pour améliorer son image.

Seule l'organisation syndicale CGT STEF TFE a refusé de signer cet accord ne répondant pas à la demande des salariés d'avoir une prime de 1 000 €, au final la prime est de 220 €, 5 fois moins que la promesse gouvernementale !

Les autres organisations syndicales et la direction n'étant pas en accord avec les propositions de la CGT ont préféré signer l'accord.

La GT STEF TFE dénonce le montant insuffisant de cette prime et considère que chaque salarié a le droit d'en bénéficier. Les profits existent parce que le personnel travaille dur toute l'année.

Montreuil le, 4 novembre 2011

Contact :

Coordonnateur CGT STEF TFE Fabien MEDARD : 06.21.80.26.96